



L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS

Les travaux sur la N 10 ralentissent la D 912

TRAPPES

LES TRAVAUX préparatoires à l'enfouissement de la N 10 ont des conséquences sur la D 912. Des difficultés de circulation sont à prévoir sur cet axe jusqu'à la fin du mois, dans le sens Plaisir - Trappes / Montigny-le-Bretonneux. « Cette opération impacte également les transports en commun, notamment les lignes de bus 78, 10, 100 et 463 », souligne la ville.

Il s'agit de créer une déviation des canalisations d'eaux usées et d'eaux pluviales, afin de préparer le chantier d'enfouissement de la N 10 qui débutera en 2019. L'étape suivante, qui se déroulera sous la nationale, n'aura pas d'impact sur la circulation. « Ensuite, à partir de décembre 2018, jusqu'à mi-février 2019, les travaux se poursuivront sur le carrefour de la Fourche et sur la rue Stalingrad Sud et ne devraient également pas entraîner de ralentissements », prévoit la ville.

L'élection municipale, c'est le 25 novembre

COIGNIÈRES

mentaire Bouvet, de 8 heures à 18 heures. Il s'agira d'élire 27 conseillers municipaux et 2 conseillers

Vive les mariées !

Les communes du Chesnay et de Rocquencourt ont voté simultanément, lundi, la demande de fusion.

LE CHESNAY - ROCQUENCOURT

PAR LAURENT MAURON

C'EST LA FUSION QUI MARCHE. Contrairement aux tentatives mal engagées dans le département – Saint-Germain-en-Laye avec Mareil-Marly, Fourqueux et l'Etang-la-Ville ainsi que Maurepas et Coignières – les affaires tournent rond entre Rocquencourt et Le Chesnay. Réunis simultanément, les deux conseils ont voté lundi soir le principe du mariage. L'affaire est désormais entre les mains du préfet qui a jusqu'au 31 décembre pour se décider. Il se murmure qu'il pourrait prendre un arrêté d'ici au 31 octobre afin que le délai légal de recours (deux mois) permette de rendre la décision exécutoire avec la fin de 2018.

Du côté de Rocquencourt, 21 conseillers sur 22 ont approuvé le principe, premier point de l'ordre du jour. « J'ai donné des informations sur la charte signée entre les deux maires, détaille Jean-François Peumery, le maire (LR) de la ville. Elle assure la vie propre de notre commune jusqu'en 2026 en tant que commune déléguée mais aussi une représentation



Jean-François Peumery (à g.) et Philippe Brillault, respectivement maires de Rocquencourt et du Chesnay, ont obtenu le vote unanime de leur conseil.

supérieure à ce qui est prévu par la loi pour les élus (11) et les représentants auprès de Versailles Grand Parc (3 contre un aujourd'hui). » Jean-François Peumery se dit « satisfait » de ces garanties qu'il a obtenues « sans difficultés » auprès de son homologue du Chesnay.

UN PREMIER CONSEIL COMMUN LE 2 JANVIER

Ce dernier, qui a obtenu aussi un vote massif (33 pour et 2 contre), se félicite de cette issue, bien préparée en amont. « Nous avons tenu un conseil privé il y a 10 jours avec nos deux équipes, nos élus et nos avocats. Il a conforté nos choix qui étaient bien bordés », dit-il. Philippe Brillault ex-

imaginée : « Quand tu flirtes, tu te caches. Quand tu te fiances, tu l'annonces et quand tu te maries, tu te mets sous le même toit », plaisante-t-il.

La suite du calendrier prévoit un premier conseil municipal commun le 2 janvier au Chesnay avec les 57 conseillers actuels (22 + 35) durant lequel Philippe Brillault devrait se présenter comme maire de la nouvelle entité. Jean-François Peumery en serait le premier adjoint, charge qu'il cumulerait avec celle de maire délégué de Rocquencourt. Les autres postes d'adjoint et les commissions seront également remis en jeu. Au printemps 2020, après les municipales, la nouvelle commune Le Chesnay-Rocquencourt compte-

“ QUAND TU FLIRTES, TU TE CACHES. QUAND TU TE FIANCES, TU L'ANNONCES ET QUAND TU TE MARIES, TU TE METS SOUS LE MÊME TOIT ”